



Réunion du GAC avec l'ALAC

Séance 8

Table des matières

Objectif de	p.1	<u>Contexte</u>	p.1	Ordre du jour	p. 2	<u>Principaux</u>	p. 4
<u>la séance</u>				<u>de la séance</u>		<u>documents</u>	
						<u>de référence</u>	

Session Objective

Le GAC et le Comité consultatif At-Large (ALAC) se réunissent régulièrement lors des réunions publiques de l'ICANN pour discuter des questions de politique publique présentant un intérêt pour les parties prenantes gouvernementales et les utilisateurs finaux.

Contexte

L'ALAC est le principal canal de l'organisation désigné par l'ICANN permettant aux internautes de faire entendre leurs voix et d'y exprimer leurs préoccupations. L'ALAC est composé de 15 membres qui représentent la communauté At-Large, à savoir deux membres choisis par chacune des cinq organisations régionales At-Large (RALO) et cinq membres nommés par le Comité de nomination de l'ICANN. Pour défendre les intérêts des utilisateurs finaux, l'ALAC formule des conseils sur les activités de l'ICANN, notamment en matière de politiques Internet élaborées par les organisations de soutien de l'ICANN.

Le GAC et l'ALAC se réunissent lors des réunions publiques de l'ICANN afin de discuter des questions politiques de l'ICANN présentant un intérêt commun et d'assurer leur coordination. Par le passé, ils ont collaboré afin de rédiger des déclarations conjointes sur des aspects politiques et opérationnels.

L'ALAC a désigné Joanna Kulesza comme agent de liaison auprès du GAC. Depuis l'ICANN75, le poste de point de contact (PoC) du GAC est vacant. Leur rôle est de faciliter les discussions sur les politiques et autres discussions internes de la communauté entre leurs groupes et leurs dirigeants ainsi que de préparer les ordres du jour des séances conjointes lors des réunions publiques de l'ICANN.

Ordre du jour de la séance

Lors de l'ICANN76, la séance conjointe se concentrera sur les questions suivantes :

 Suivi de la recommandation conjointe de 2017 transmise au Conseil d'administration et intitulée « Permettre une participation inclusive, éclairée et significative au sein de l'ICANN : une déclaration commune de l'ALAC et du GAC. »

En 2017, lors de la 60e réunion de l'ICANN qui s'est tenue à Abou Dabi, le GAC et l'ALAC ont élaboré une déclaration commune intitulée « Permettre une participation inclusive, éclairée et significative au sein de l'ICANN » qui précise que « pour permettre une participation inclusive, éclairée et significative de toutes les parties prenantes à l'ICANN, le GAC et l'ALAC ont entre autres demandé à l'ICANN :

- De développer un système de gestion des documents simple et efficace qui permet, même pour les non-initiés, d'accéder facilement et rapidement aux documents de l'ICANN. Chaque document devrait comporter, au moins, un titre, une date et/ou un numéro de référence. Il doit identifier l'auteur, indiquer le destinataire et faire référence au processus dont il relève. Les acronymes doivent être expliqués.
- De produire des résumés analytiques, des points clés et des synthèses sur l'ensemble des questions, processus et activités pertinents, faciles à comprendre pour les profanes, de sorte que toutes les parties prenantes puissent (a) déterminer rapidement si une question en particulier les concerne et (b) si tel est le cas, participer réellement et facilement au processus d'élaboration de politiques, sur un pied d'égalité avec les autres parties prenantes. Cela devrait au moins être fait pour les questions soumises à consultation publique. »

Conformément à la <u>déclaration commune ALAC-GAC de 2017</u> et à la <u>déclaration de suivi de l'ALAC de 2018</u>, le Conseil d'administration de l'ICANN a présenté la mise en place par l'ICANN de l'<u>Initiative relative à la transparence des informations</u> (ITI), une activité opérationnelle visant à améliorer la gouvernance et l'infrastructure des contenus de l'ICANN. Les objectifs de l'ITI sont, entre autres, les suivants :

- Créer un processus intégré, opérationnel et évolutif pour gouverner, préserver, organiser et sécuriser les contenus publics de l'ICANN.
- Mettre en place cette gouvernance éditoriale à travers un nouveau système de gestion des documents (DMS) qui sert de base à la gouvernance des contenus de l'ensemble de l'écosystème de l'ICANN.
- Afficher ces contenus à travers un nouveau système de gestion de contenu (CMS) qui servira de colonne vertébrale aux sites web externes de l'ICANN.
- Assurer une expérience de l'utilisateur multilingue (dans les six langues des Nations Unies).
- Mettre à niveau et établir un environnement technologique durable et compatible avec tous types de contenus.

À Cancún, le GAC et l'ALAC discuteront des éventuelles modifications significatives apportées par le projet ITI et détermineront si ces modifications répondent aux craintes des comités.

Plus précisément, le 31 août 2021, l'Initiative relative à la transparence des informations (ITI) a introduit une <u>fonctionnalité améliorée de consultation publique</u>. Après plusieurs séances et démonstrations avec la communauté, l'ITI et la fonction de soutien à l'élaboration de politiques ont pu implanter bon nombre des modifications demandées par la communauté, dont l'ALAC et le GAC.

Le 1er mars 2022, l'équipe de l'Initiative relative à la transparence des informations (ITI) a créé une nouvelle section améliorée dédiée aux travaux des <u>gouvernements et organisations</u> <u>intergouvernementales (OIG)</u>. Voici quelques-unes des améliorations apportées : recherche par mot(s) clé(s) dans les publications de l'équipe chargée de la relation avec les gouvernements (GE) et autres contenus de cette dernière, filtre de recherche par date, et possibilité de recevoir des alertes en cas de publication d'un nouveau contenu GE.

Le 19 octobre 2022, l'équipe de l'Initiative relative à la transparence des informations (ITI) a apporté plusieurs améliorations à la page consacrée aux <u>réunions du Conseil d'administration</u>. Parmi ces améliorations, on peut citer : un filtre de recherche par type de document (ordre du jour, résolutions approuvées, supports d'information du Conseil d'administration, procès-verbaux, rapport préliminaire, avis du secrétaire), par comité, par réunion du Conseil d'administration et par date ; une amélioration de la recherche de documents et fichiers par mot clé ; la possibilité de recevoir des alertes par e-mail en cas de publication ou mise à jour de nouveaux contenus ; la possibilité pour les utilisateurs de télécharger des résultats de recherche sous la forme d'un fichier CSV ; et une amélioration globale de la mise en page et de l'expérience de l'utilisateur.

Une grande partie des premiers travaux d'amélioration de la gouvernance et de l'infrastructure des contenus de l'ICANN ont été achevés, créant ainsi une plateforme robuste baptisée Plateforme de transparence des informations (ITP). Lors de la mise en œuvre des autres phases du projet, de nouvelles fonctions seront ajoutées à l'ITP ainsi qu'à l'ensemble de l'écosystème des sites de l'ICANN, dont les sites des organisations de soutien et comités consultatifs.

• Consolidation du modèle multipartite – suivi de la séance plénière.

Les deux comités partageront leurs avis et expériences eu égard aux préparatifs de la séance plénière intitulée « WSIS+20 : Comment peut-on améliorer le modèle multipartite à l'avenir ? ».

 Utilisation malveillante du DNS dans le cadre des avancées politiques actuelles – coordination de l'approche multipartite.

L'ALAC et le GAC discuteront des questions liées à l'utilisation malveillante du DNS (par exemple, les données d'enregistrement des noms de domaine, la prochaine série de nouveaux domaines

génériques de premier niveau (gTLD), les négociations de contrats, la comparaison entre domaines malveillants et domaines compromis) et de ce qui peut être fait pour la sécurité des consommateurs en ligne.

Principaux documents de référence

- Page consacrée aux activités liées à la déclaration commune GAC-ALAC de 2017
- <u>Suivi de la déclaration GAC-ALAC originale (2018)</u> Clarification des dispositions de la déclaration (paragraphe 1)

Gestion des documents

Titre	Document d'information de la séance du GAC de l'ICANN76 – Réunion du GAC avec l'ALAC
Distribution	Membres du GAC (avant la réunion) et public (après la réunion)
Date de distribution	Version 1 : 1er mars 2023